

# Conclusions 2020 du département du Travail des États-Unis sur les pires formes de travail des enfants

## Djibouti

En 2020, Djibouti a réalisé des progrès modérés sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Le ministère du Travail a dévoilé une nouvelle stratégie nationale pour l'Inspection du travail, et pour la première fois, cette dernière a ciblé les secteurs et les régions où il existe un risque de travail des enfants, y compris sous ses pires formes. Le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle a également maintenu la continuité de l'éducation dispensée aux enfants les plus vulnérables à Djibouti, y compris les réfugiés, après que l'ensemble des écoles du pays ont fermé pour tenter d'endiguer la propagation de la COVID-19. Toutefois, à Djibouti, des mineurs sont livrés aux pires formes de travail des enfants, notamment l'exploitation sexuelle commerciale, parfois des suites de la traite des personnes. Le travail des enfants existe également dans le secteur du travail de rue. Les dispositions relatives à l'âge minimum d'admission à l'emploi ne s'appliquent qu'aux enfants qui bénéficient d'un contrat d'emploi formel, ce qui n'est pas conforme aux normes internationales. Les efforts des services de répression ne sont pas non plus suffisants pour prévenir et combattre le travail des enfants, notamment parce que les inspecteurs du travail n'ont pas le pouvoir d'imposer des sanctions. Par ailleurs, le gouvernement n'a pas pris de mesures appropriées pour faire respecter la législation sur les pires formes de travail des enfants en raison d'un manque de ressources humaines et financières et de l'absence de mécanismes de rapport.

### Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants

Au vu de ces conclusions, les mesures suivantes qui permettraient de progresser sur la voie de l'élimination du travail des enfants à Djibouti sont proposées :

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants		
Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Cadre juridique	Veiller à ce que la loi offre à tous les enfants des protections relatives à l'âge minimum d'admission à l'emploi, y compris ceux qui travaillent en dehors de relations de travail officielles.	2015 – 2020
	Veiller à ce que des lois frappent d'interdiction pénale l'usage d'enfants dans le cadre de la prostitution et l'obtention ou l'offre d'enfants pour des spectacles pornographiques.	2012 – 2020
	Veiller à ce que les activités et les emplois dangereux interdits aux enfants soient définis de façon exhaustive.	2009 – 2020

## Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Application	Veiller à ce que l'Inspection du travail mène des inspections dans toutes les régions, dispose de l'équipement nécessaire à cet effet et le fasse à une fréquence régulière.	2017 – 2020
	Employer des inspecteurs et des contrôleurs dédiés à l'application de la législation sur le travail des enfants, et veiller à ce que les inspections ciblent le secteur informel, qui représente la majorité des cas de travail des enfants.	2018 – 2020
	Glaner et publier des données sur l'envergure et la nature du travail des enfants de manière à informer les politiques et les programmes.	2019 – 2020
	Renforcer l'Inspection du travail en autorisant les inspecteurs à imposer des sanctions.	2015 – 2020
	Veiller à l'existence d'un mécanisme de dépôt de plainte efficace et transparent dans le domaine du travail.	2010 – 2020
	Veiller à l'existence d'un mécanisme d'orientation efficace et transparent dans le domaine pénal pour toutes les formes de travail des enfants.	2018 – 2020
	Fournir à la police nationale djiboutienne les ressources nécessaires, notamment en termes de formation, pour faire des renvois viables afin d'engager des poursuites judiciaires en cas de violations associées au travail des enfants.	2017 – 2020
Coordination	Mettre en place des mécanismes de coordination visant à lutter contre le travail des enfants sous toutes ses formes et veiller à ce que ceux qui sont déjà en place fonctionnent comme prévu.	2009 – 2020
Politiques gouvernementales	Prendre des mesures concrètes pour lutter contre la traite des enfants en mettant en œuvre le Plan d'action national de lutte contre la traite des personnes.	2017 – 2020
	Mettre en œuvre les politiques existantes contre toutes les formes de travail des enfants, y compris les métiers des rues et le travail domestique.	2016 – 2020
Programmes sociaux	Renforcer les initiatives visant à éliminer les obstacles et à permettre à tous les enfants des zones rurales, y compris les filles, d'avoir accès à l'éducation en supprimant les dépenses liées à la scolarité.	2015 – 2020
	Veiller à ce que tous les enfants, y compris les réfugiés et les demandeurs d'asile, aient accès à l'éducation en éliminant	2019 – 2020

---

**Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants**

---

<b>Domaine</b>	<b>Mesure proposée</b>	<b>Année(s) où elle a été proposée</b>
	l'obligation de produire un acte national de naissance ou un document du HCR identifiant le titulaire comme réfugié pour s'inscrire à l'école.	
	Mettre en place des programmes portant spécifiquement sur les enfants travaillant comme employés de maison et vendeurs des rues et sur les enfants victimes de l'exploitation sexuelle commerciale.	2009 – 2020

---